

Quali-Pro Strobe 50 WG

Granulés mouillables

COMMERCIAL

Pour la suppression des maladies du gazon sur les terrains de golf et les gazonnières commerciales.

PRINCIPE ACTIF : Azoxystrobine 50 %

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION 34229 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 100 g – Vrac

Pour l'aide médicale d'urgence appelez PROPHARMA au 1.877.250.9291 (24 heures par jour)
Pour un déversement, une fuite ou un incendie, appelez INFOTRAC au 1.800.535.5053 (24 heures par jour).

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191, avenue Lombard
Winnipeg, MB R3B 0X1
1-855-264-6262

(Panneau arrière de la cruche)

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut irriter les yeux. Éviter contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhalé la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire ou fumer. Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les réutiliser. Ne pas porter des chaussures contaminées.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chausseurs pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Terrains de golf : NE PAS pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

Gazonnières : NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation et des zones d'activité humaine (autres que les terrains de golf) y compris les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeux. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun symptôme spécifique d'un empoisonnement n'est connu pour ce produit. En cas d'ingestion, des nausées, des vomissements, une diarrhée ou des douleurs abdominales peuvent se manifester. Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (p. ex., sols sablonneux) ou encore où la nappe phréatique est peu profonde.

ENTREPOSAGE

1. Entreposer le produit dans le contenant d'origine fermé hermétiquement.
2. Ne pas expédier ni entreposer le produit près de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale, ni près des semences ou des engrais.
3. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, verrouillé et bien aéré, sans drain de sol.
4. Tenir le produit à l'écart du feu ou des flammes nues, ou de toute autre source de chaleur.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Quali-Pro Strobe 50 WG

Granulés mouillables

COMMERCIAL

Pour la suppression des maladies du gazon sur les terrains de golf et les gazonnières commerciales.

PRINCIPE ACTIF : Azoxystrobine 50 %

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION 34229 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 100 g – Vrac

Pour l'aide médicale d'urgence appelez PROPHARMA au 1.877.250.9291 (24 heures par jour)

Pour un déversement, une fuite ou un incendie, appelez INFOTRAC au 1.800.535.5053 (24 heures par jour).

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.

300-191, avenue Lombard

Winnipeg, MB R3B 0X1

1-855-264-6262

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	7
<i>SECTION 1 : LE PRODUIT</i>	7
SÉCURITÉ ET MANUTENTION	7
<i>SECTION 2 : MISES EN GARDE, ÉQUIPEMENT ET VÊTEMENTS DE PROTECTION, ET RESTRICTIONS SUR LE DÉLAI DE SÉCURITÉ</i>	7
<i>SECTION 3 : PREMIERS SOINS ET RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES</i>	7
<i>SECTION 4 : MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES</i>	8
<i>SECTION 5 : ENTREPOSAGE</i>	8
<i>SECTION 6 : ÉLIMINATION</i>	9
<i>SECTION 7 : AVIS À L'UTILISATEUR</i>	9
MODE D'EMPLOI	9
<i>SECTION 8 : SOMMAIRE DU PRODUIT</i>	9
<i>SECTION 9 : DIRECTIVES D'APPLICATION ET LIMITES D'EMPLOI</i>	10
<i>SECTION 10 : DÉLAIS D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE, LE BROUTAGE ET ENTRE LES REPAS</i> .	10
<i>SECTION 11 : ZONES TAMPONS SANS PULVÉRISATION</i>	10
<i>SECTION 12 : CULTURES HOMOLOGUÉES, ET PÉRIODE D'APPLICATION</i>	11
<i>SECTION 13 : INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE</i>	14
<i>SECTION 14 : RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE</i>	14

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

SECTION 1 : LE PRODUIT

Quali-Pro Strobe 50 WG est un fongicide préventif à large spectre doté de propriétés systémiques et curatives.; il est recommandé pour la suppression de plusieurs maladies du gazon. Le produit peut être appliqué en pulvérisation foliaire dans le cadre d'une stratégie de lutte intégrée contre les maladies du gazon dans les terrains de golf et les gazonnières commerciales.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

SECTION 2 : MISES EN GARDE, ÉQUIPEMENT ET VÊTEMENTS DE PROTECTION, ET RESTRICTIONS SUR LE DÉLAI DE SÉCURITÉ

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire ou fumer. Laver les vêtements contaminés séparément autres vêtements de la maisonnée avant de les réutiliser. Ne pas porter des chaussures contaminées.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chausseurs pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Terrains de golf : NE PAS pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

Gazonnières : NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation et des zones d'activité humaine (autres que les terrains de golf) y compris les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeux. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

SECTION 3 : PREMIERS SOINS ET RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi

par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Aucun symptôme spécifique d'un empoisonnement n'est connu pour ce produit. En cas d'ingestion, des nausées, des vomissements, une diarrhée ou des douleurs abdominales peuvent se manifester. Administrer un traitement symptomatique.

SECTION 4 : MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (p. ex., sols sablonneux) ou encore où la nappe phréatique est peu profonde.

SECTION 5 : ENTREPOSAGE

1. Entreposer le produit dans le contenant d'origine fermé hermétiquement.
2. Ne pas expédier ni entreposer le produit près de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale, ni près des semences ou des engrais.
3. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, verrouillé et bien aéré, sans drain de sol.

4. Tenir le produit à l'écart du feu ou des flammes nues, ou de toute autre source de chaleur.

SECTION 6 : ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

SECTION 7 : AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

SECTION 8 : SOMMAIRE DU PRODUIT

Quali-Pro Strobe 50 WG est un fongicide préventif à large spectre doté de propriétés systémiques et curatives; il est recommandé pour la suppression de plusieurs maladies du gazon. Le produit peut être appliqué en pulvérisation foliaire dans le cadre d'une stratégie de lutte intégrée contre les maladies du gazon dans les terrains de golf et les gazonnières commerciales. Pour améliorer la vigueur du gazon et réduire sa vulnérabilité aux maladies, on doit intégrer l'usage de fongicides à des pratiques culturales, comme le choix d'une variété de gazon appropriée, la gestion des éléments nutritifs, une hauteur de coupe appropriée, la gestion des résidus de tonte ainsi qu'une bonne gestion du stress relatif à l'irrigation, au drainage et à l'humidité. Consulter les conseillers locaux en matière d'agriculture et de gazon.

ATTENTION : Quali-Pro Strobe 50 WG s'est révélé extrêmement phytotoxique pour certaines variétés de pommiers et de pommetiers. Ne pas appliquer Quali-Pro Strobe 50 WG lorsqu'il y a risque de dérive du brouillard de pulvérisation vers des pommiers ou des pommetiers. **NE PAS** traiter les pommiers ou les pommetiers au moyen de pulvérisateurs qui ont servi à appliquer Quali-Pro Strobe 50 WG.

NE PAS appliquer Quali-Pro Strobe 50 WG avec des agents mouillants à base de silicone en raison d'une possible phytotoxicité.

SECTION 9 : DIRECTIVES D'APPLICATION ET LIMITES D'EMPLOI

- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
- Application avec pulvérisateur de grande culture : NE PAS appliquer le produit durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer le produit sous forme de gouttelettes de taille inférieure à la classification « moyenne » de l'American Society of Agriculture Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.
- Il est essentiel, pour obtenir une bonne suppression des maladies, que l'équipement de pulvérisation soit réglé et étalonné de façon à assurer une bonne pénétration et une bonne couverture du couvert végétal. L'emploi des doses les plus élevées parmi les plages de doses recommandées, et/ou les intervalles les plus courts, peut être requis en cas d'infestation grave par les maladies ou dans les variétés très sensibles aux maladies ou, encore, si les conditions sont très propices au développement des maladies.
- NE PAS APPLIQUER ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.
- NE PAS appliquer le produit au moyen d'un système d'irrigation.
- NE PAS appliquer le produit avec un pulvérisateur à bas volume (moins de 30 litres à l'hectare).

SECTION 10 : DÉLAIS D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE, LE BROUORAGE ET ENTRE LES REPAS

- Pâturage/alimentation : NE PAS laisser le bétail paître dans la zone traitée ni le nourrir des tontes de gazon.

SECTION 11 : ZONES TAMPONS SANS PULVÉRISATION

Une zone tampon sans pulvérisation n'est pas requise pour :

- les utilisations avec l'équipement manuel permis sur cette étiquette.
- L'utilisation d'un pulvérisateur à faible hauteur muni d'écrans ou de cônes antidérive qui empêchent tout contact avec la culture, le fruit ou le feuillage.

Les zones tampons sans pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-après sont requises entre le point limite d'application directe sous le vent et la bordure la plus rapprochée des habitats vulnérables terrestres (tels que les pâturages, les boisées, les brise-vents, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les plantations arbustives), d'eau douce (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) ou estuariens/ marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons sans pulvérisation (mètres) requises pour la protection des :				
		habitats d'eau douce d'une profondeur :		habitats estuariens ou marins d'une profondeur :		habitats terrestres
		moins de 1 m	plus que 1 m	moins de 1 m	plus que 1 m	
Pulvérisateur agricole	Gazon	2	1	1	1	1

Pour les mélanges en réservoir, se référer aux étiquettes des autres produits et observer la plus grande (plus restrictive) zone tampon sans pulvérisation indiquée pour les produits impliqués dans le mélange et pulvériser les plus grosses gouttelettes (selon ASAE) indiquées sur les étiquettes de ces produits.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

SECTION 12 : UTILISATIONS HOMOLOGUÉES, PÉRIODE D'APPLICATION ET MALADIES CIBLÉES

UTILISATION HOMOLOGUÉE

Quali-Pro Strobe 50 WG est un fongicide préventif à large spectre doté de propriétés systémiques et curatives; il est recommandé pour la suppression de plusieurs maladies du gazon.

GAZON : Terrains de golf, gazonnières commerciales – Pour la suppression de la **brûlure pythienne**, la **plaque brune**, de *Waitea circinata*, microdochium nivale, de la **moisissure nivéale fusarienne**, la **moisissure nivéale grise**, la **moisissure nivéale rose**, l'**anthracnose**, le **rond de sorcière**, les **taches foliaires**, la **fonte des semis** et la **tache estivale**. Consulter le tableau suivant pour déterminer la dose appropriée et l'intervalle entre les traitements selon la maladie ciblée.

Maladie supprimées	Dose d'emploi		Intervalle entre les traitements(jours)	Remarques
	kg/ha	g/100 m ²		
<i>Pythium aphanidermatum</i> (brûlure pythienne)	1,2	12	10 à 14	Commencer les traitements avant l'apparition de la maladie (habituellement fin de mai ou juin), lorsque les conditions environnementales favorisent le développement de la maladie, (humidité relative au-dessus de 90 % pendant au moins 9 heures, temp maximale quotidienne de 27,7 °C et température minimale de 20 °C.
<i>Rhizoctonia solani</i>	0,6	6	14 à 28	Commencer les traitements avant

Maladie	Dose d'emploi		Intervalle entre	Remarques
(plaque brune)				l'apparition de la maladie (habituellement fin de mai ou juin), lorsque les conditions environnementales favorisent le développement de la maladie (humidité élevée sur les surfaces et des nuits chaudes). Pendant les périodes prolongées de conditions favorisant la maladie, utiliser l'intervalle le plus court entre les traitements.
<i>Waitea circinata</i> <i>var. circinata</i>	0,6 à 1,2	6 à 12	14 à 28	Débuter les traitements quand les conditions sont favorables au développement de la maladie, c.-à-d. lorsque les températures sont plus chaudes, entre 20 et 30 °C, pendant les périodes d'humidité élevée et les périodes prolongées où le feuillage est humide. Utiliser la dose la plus élevée lorsque l'incidence de la maladie est de modérée à importante. Pendant les périodes prolongées de conditions favorables au développement de la maladie, utiliser l'intervalle entre les traitements le plus court. NE PAS effectuer plus de deux applications consécutives d'Quali-Pro Strobe 50 WG avant d'alterner avec un autre fongicide d'un groupe différent ayant un mode d'action différent.
<i>Microdochium nivale</i> (moisissure nivéale fusarienne)	0,6 à 1,2	6 à 12	14 à 28	Appliquer lorsque les conditions favorisent l'apparition de la maladie, soit pendant les périodes prolongées de temps frais (<15,5 °C) et humide au printemps et à l'automne.
<i>Typhula incarnata</i> (moisissure nivéale grise) et <i>Microdochium nivale</i> (moisissure nivéale rose)	1,8 à 2,4	18 à 24	Une application à l'automne	Appliquer à la fin de l'automne avant l'enneigement. Ne pas appliquer le produit par-dessus la neige. Utiliser la dose la plus élevée s'il y a déjà eu de graves infestations de moisissure nivéale sur les lieux.
<i>Colletotrichum graminicola</i> (anthracnose)	0,6 à 1,2	6 à 12	14 à 28	Usage préventif. Commencer les applications lorsque les conditions favorisent l'infestation, avant l'apparition des symptômes de la

Maladie	Dose d'emploi		Intervalle entre	Remarques
				maladie.
Basidiomycète, y compris <i>Lycoperdon</i> spp. (rond de sorcière)	1,2	12	28	Appliquer dès que possible après l'apparition des symptômes du rond de sorcière. Un gazon très endommagé ou peu fourni pourrait avoir besoin d'être ressemé. Les symptômes du rond de sorcière peuvent prendre de 2 à 3 semaines pour disparaître après le traitement.
<i>Bipolaris sorokiniana</i> , <i>Drechslera poae</i> (taches foliaires et fonte des semis)	0,6 à 1,2	6 à 12	14 à 28	Appliquer lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie.
<i>Magnaporthe poae</i> (tache estivale)	0,6 à 1,2	6 à 12	14 à 28	Commencer les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Appliquer 6 g de produit/100 m ² à des intervalles de 14 jours ou 12 g de produit/100 m ² à des intervalles de 28 jours.

Directives d'application : Appliquer la quantité requise d'Quali-Pro Strobe 50 WG dans 8 à 16 litres d'eau par 100 m² (800 à 1 600 litres par hectare). Répéter le traitement aux intervalles indiqués, sans dépasser 5,4 kg d'Quali-Pro Strobe 50 WG par hectare par année. Si les conditions favorables à la maladie se prolongent, utiliser l'intervalle le plus court entre les traitements. (Voir la section sur la gestion de la résistance.) Appliquer le produit à l'aide d'un pulvérisateur terrestre seulement.

Application terrestre: Quali-Pro Strobe 50 WG peut être appliqué avec n'importe quel type d'équipement de pulvérisation couramment utilisé pour les applications terrestres. Appliquer Quali-Pro Strobe 50 WG dans une quantité d'eau suffisante pour assurer une couverture adéquate et une bonne pénétration du couvert végétal. Ne pas appliquer Quali-Pro Strobe 50 WG au moyen d'un système de pulvérisation à très faible volume (moins de 30 litres à par hectare). Il est essentiel, pour obtenir une bonne suppression des maladies, que l'équipement de pulvérisation soit réglé et étalonné de façon à assurer une bonne pénétration et une bonne couverture du couvert végétal. L'emploi des doses les plus élevées parmi les plages de doses recommandées, et/ou les intervalles les plus courts, peut être requis en cas d'infestation grave par les maladies ou dans les variétés très sensibles aux maladies ou, encore, si les conditions sont très propices au développement des maladies.

Consulter le tableau suivant pour calculer la quantité de produit nécessaire, selon le volume d'application voulu et la capacité de la cuve.

Quantité d'Quali-Pro Strobe 50 WG (grammes) nécessaire pour 100 litres de solution de pulvérisation selon la dose et le volume d'application voulus :

Dose d'Quali-Pro Strobe 50 WG (g/100 m ²)	Volume d'application ciblé (litres/100 m ²)		
	8	12	16
6	75	50	37,5
12	150	100	75
18	225	150	112,5
24	300	200	150
Dose d'Quali-Pro Strobe 50 WG (g/100 m ²)	Volume d'application ciblé (litres/ha)		
	800	1 200	1 600
0,6	75	50	37,5
1,2	150	100	75
1,8	225	150	112,5
2,4	300	200	150

SECTION 13 : INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE

- Remplir partiellement la cuve du pulvérisateur avec de l'eau propre et mettre l'agitateur en marche.
- Ajouter la quantité recommandée d'Quali-Pro Strobe 50 WG dans la cuve, et laisser suffisamment de temps pour que le produit se disperse bien.
- Continuer de remplir la cuve jusqu'à l'obtention d'un volume qui donne la concentration de pulvérisation voulue.
- Poursuivre l'agitation pendant toute la durée de l'application.
- Ne pas laisser reposer le mélange de pulvérisation toute la nuit ou pendant une période prolongée; ne préparer que la quantité requise pour l'application immédiate.
- Nettoyer à fond le pulvérisateur immédiatement après l'application.
- NE PAS appliquer Quali-Pro Strobe 50 WG avec des agents mouillants à base de silicone en raison d'un risque de phytotoxicité.

SECTION 14 : RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, Quali-Pro Strobe 50 WG contient un fongicide du groupe 11. Toute population champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à Quali-Pro Strobe 50 WG et à d'autres fongicides du groupe 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Quali-Pro Strobe 50 WG ou d'autres bactéricides

du même groupe (numéro du groupe correspondant au site d'action) avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. NE PAS faire plus de deux (2) applications d'Quali-Pro Strobe 50 WG avant de faire une (1) application d'un fongicide d'un groupe différent et ayant un mode d'action différent.

- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides ou des bactéricides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides ou les bactéricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides ou les bactéricides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262 ou à www.adama.com/canada.